

SOMMAIRE

Tous nos vœux pour cette nouvelle année qui se présente sous de bons auspices

L'exercice 2016 est le meilleur réalisé depuis le début de la Coopérative et permettra à nouveau le versement d'un dividende aux associés. Ceci alors même que les investissements en sociétés non cotées, respectivement start-ups, se poursuit...

(lire l'article ci-contre)

DANS CE NUMÉRO

2017 se présente sous de bons auspices	1, 3
La Coopérative en un clin d'œil	2
Modèle spécifique de rendement/risque	2
Pourquoi devenir associé?	2
Valorisation d'une part sociale	3
Des participations qui se diversifient	3
A lire ...	4
Contact	4

THE NEWS ONE CREATION

ANNÉE 2016 | N° 31

31.12.2016

Tous nos vœux pour cette nouvelle année qui se présente sous de bons auspices

L'exercice 2016 est le meilleur réalisé depuis le création de la Coopérative et permettra à nouveau le versement d'un dividende aux associés. Ceci alors même que les investissements dans des sociétés non cotées, respectivement start-ups, se poursuit. La direction a pu établir de nouvelles relations en tant que vecteurs de mise en contact avec des opportunités de prises de participations dans des sociétés à différents stades de maturité.

L'ensemble du développement de la Coopérative a permis, au cours de l'année 2016, de passer un cap important à savoir que le capital social a franchi la barre des dix millions pour s'établir à

CHF 10'210'000.-

Nouveaux associés

Un nouveau fonds de pensions a rejoint le développement de la Coopérative, de même que huit nouveaux associés privés.

C'est ainsi qu'il est confirmé que le modèle d'intégrer l'ensemble des parties prenantes de l'économie, au sein d'une structure juridique spécifique, est applicable. La direction poursuit son engagement dans l'ouverture à un large éventail d'associés pour

étendre le rayonnement d'une prise en compte du soutien à l'économie réelle par une mise à disposition de capital-actions en phase avec le temps nécessaire de construction d'une société, jusqu'à la livraison au marché, respectivement consommateur, d'un bien ou service permettant un approche durable du développement économique.

Pour la troisième année consécutive un dividende sera versé.

Même si cela n'est pas une garantie pour le futur, ces résultats démontrent qu'une gestion rigoureuse et structurée de ONE CREATION permet de bâtir un modèle qui est une bonne réponse aux besoins convergents de mise à disposition de capital aux sociétés prometteuses de même que de servir un revenu aux asso-ciés.

SAVE THE DATE

Prochaine **Assemblée générale**
Lundi 10 avril 2017 à 17h00

L'Assemblée générale est un moment important de l'année réunissant les associés, le conseil d'administration et la direction. C'est sera l'occasion d'échanger, de débattre et de faire connaissance avec une nouvelle participation dans une start-up.



La Coopérative en un clin d'œil

Date de création
Juin 2010

Siège
Vevey, Suisse

Structure juridique
Coopérative de droit suisse

Prises de participations
Globales, diversifiées, multisectionnelles

Horizon de développement
Long terme

Valeur nominale/part sociale
CHF 10'000.-

Souscription
Quotidienne (+3% timbre fédéral et frais)

Capital social
Non limité

Modèle de prises de participations
Coté: bottom-up
Private Equity: fondamental

Ses associés
Institutions de prévoyance de droit public et de droit privé, personnes morales et physiques, associations

1 investissement
= 1 voix à l'Assemblée générale

Direction
CONINCO Explorers in finance SA

Agence de notation extra-financière pour les titres cotés
oekom research AG

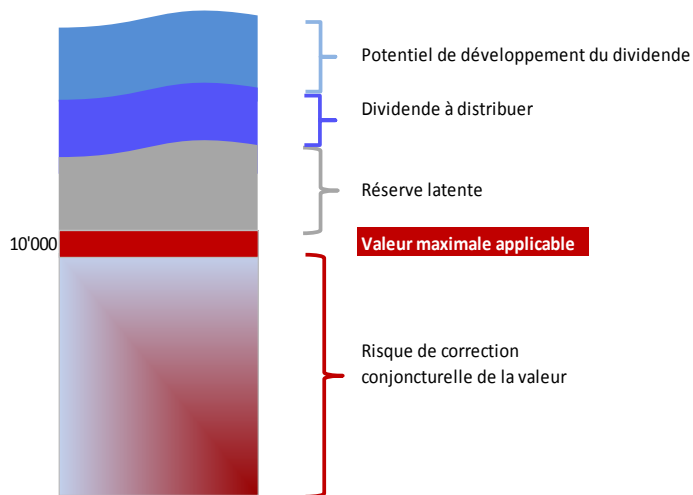
Banque commerciale
Credit Suisse

Banque dépositaire
Pictet & Cie

Code ISIN
CH0211420010

Une opportunité d'investir dans des sociétés offrant une croissance durable responsable, ainsi que de soutenir l'activité économique tout en construisant sur la durée un revenu récurrent.

Modèle spécifique de rendement/risque économiques



Une opportunité, pour qui?

Sociétés commerciales

Personnes privées

Régimes de retraites

Collectivités publiques

Fondations de bienfaisance

et de famille

Associations

Pourquoi devenir associé?

1. Avoir un rendement économique croissant récurrent.
2. Obtenir un capital stable à moyen et long termes.
3. Allier objectifs financiers et convictions éthiques.
4. Prendre des participations diversifiées.
5. Participer à l'essor d'entreprises de pointe non accessibles en bourse.
6. Favoriser l'interaction entre les différents acteurs économiques.
7. Être un acteur de l'évolution positive des critères environnementaux.
8. Avoir plus qu'un droit de vote en tant qu'associé : partager ses idées, émettre des propositions, etc.
9. Devenir un investisseur engagé grâce au « label » ONE CREATION.

Valorisation d'une part au 31.12.2016

31.12.2016	CHF
Estimation valeur comptable d'une part (art. 9 statut)	10'000.00
Bénéfice après impôt et affectation par part (art. 29 statut)	359.22
Estimation valeur de liquidation d'une part	11'830.82
Nombre de parts	1'021.00
Réserve sur valeur comptable	1'404'924.71
Dividende exercice 2014. Date ex. 15.04.2015	350.00
Dividende exercice 2015. Date ex. 28.04.2016	250.00

* Sous réserve du rapport de l'auditeur après attribution à la réserve générale

Des participations qui se diversifient

Sur le graphique ci-contre, nous relevons la répartition des avoirs de la Coopérative au 31 décembre 2016 (sous réserve du rapport d'audit, le rapport annuel faisant foi).

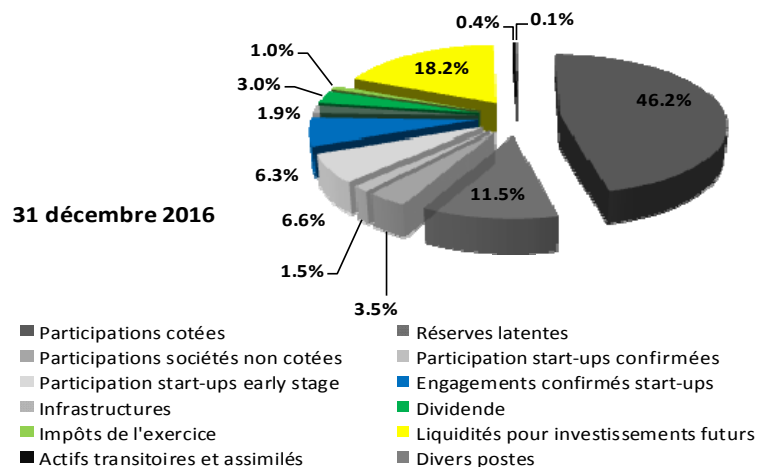
Les participations cotées représentent 57,7% des investissements en considérant leur valeur de marché. Les réserves latentes se montent quant à elles à 24,8% de la valeur comptable de référence dans le bouclage des comptes. Cette réserve est en hausse de 49% par rapport à la fin de l'exercice 2015.

Les participations dans les sociétés non cotées, en y intégrant les engagements fermes, dont les fonds seront libérés au cours de l'année 2017, représentent 17,8% ou le tiers des participations cotées.

Ces investissements sont en hausse de 145% par rapport à l'exercice précédent.

ONE CREATION enregistre également son premier investissement dans une infrastructure photovoltaïque.

Nous vous remettons ci-contre un extrait du rapport du suivi de production.



Valeurs annuelles

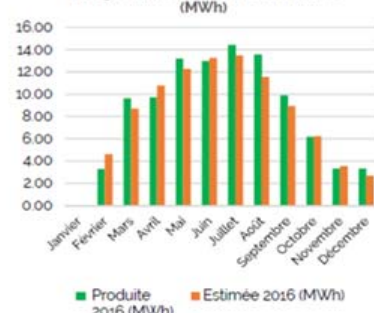
MWh	2015	2016	Estimation
Janvier	0.00	0.00	0.00
Février	0.00	3.28	4.62
Mars	0.00	9.62	8.70
Avril	0.00	9.70	10.77
Mai	0.00	13.19	12.26
Juin	0.00	12.98	13.26
Juillet	0.00	14.41	13.49
Août	0.00	13.54	11.55
Septembre	0.00	9.90	8.93
Octobre	0.00	6.17	6.21
Novembre	0.00	3.33	3.52
Décembre	0.00	3.34	2.68
Total	0.00	99.46	96.00

Taux de performance 2016 104%

Revenus (HT)

Décembre	CHF 619
Total 2016	CHF 18'418

Energie annuelle produite vs estimée (MWh)



Compensation carbone CO2 Décembre

2.3 tonnes

C'est ainsi que pour l'année, le taux d'efficacité, par rapport aux attentes, est de 104% et représente une compensation de carbone de 2,3 tonnes de CO₂ pour le seul mois de décembre.

Cet investissement permet un calcul immédiat en termes d'impact investing et représente un rendement brut de 8,13%.

ONE CREATION

Quai Perdonnet 5
CH-1800 Vevey
T +41 (0)21 925 00 33
www.onecreation.org

DIRECTION

Olivier Ferrari - CEO
T +41 (0)21 925 00 33 - oferrari@coninco.ch

Sabine Mabillard - Directrice
Département Placements Collectifs
T +41 (0)21 925 00 38 - smabillard@coninco.ch

Laura Petoud - Gestionnaire
Développement durable
T +41 (0)21 925 00 35 - lpetoud@coninco.ch

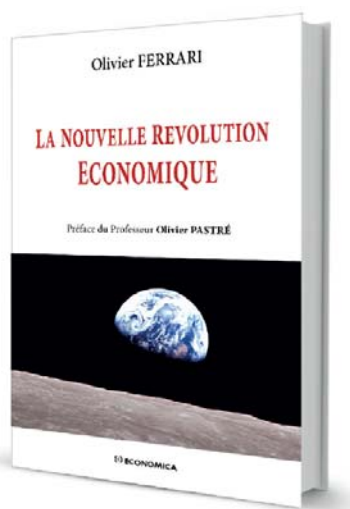
ONE CREATION Coopérative pour la Recherche Environnementale et l'Application des Technologies Induites de l'Ordre Naturel.

La société poursuit principalement le but de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature.

Pour un développement industriel économique durable.

ONE CREATION

Think Sustainable



À lire ...

LA NOUVELLE RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

ONE CREATION Coopérative est plus qu'une idée, mais bien un concept pour offrir « une » réponse au défi du développement durable. Le fondement de sa constitution répond à une démarche qui a été développée au travers d'un ouvrage qui offre différentes pistes de réflexions, dont la Coopérative est l'une des concrétisations.

Nous avons le plaisir de vous présenter la dernière publication d'Olivier Ferrari aux éditions ECONOMICA à Paris.

Dès le début du XX^e siècle, un certain nombre de constats tels que pauvreté, inégalités, fragilité des institutions financières, changements climatiques, dégradation des ressources naturelles, endettement des nations et des individus, baisse de la croissance ont suscité une prise de conscience quant à l'efficacité d'un capitalisme à la croisée des chemins.

Dans un monde en mutation permanente, il est important de sans cesse interroger la raison d'être de l'ensemble des mécanismes qui régissent nos sociétés. Il en va de même pour l'économie. Repenser notre modèle économique actuel par un capitalisme rénové est un moyen d'assurer sa pérennité.

La forêt, la démographie, la dette publique, la croissance, la finance, l'éducation et la démocratie sont les sept piliers de cet ouvrage, à la portée de tous, qui alterne entre rationalité et philosophie. Une vision à la fois générale et personnelle avec des voies exploratoires et des propositions que chacun peut s'approprier.

Chez votre libraire

ISBN 978-2-7178-6935-4